

Rapport annuel des activités avril 2020 à mars 2021



Carrefour
Aliénation
Parentale

Québec



TABLE DES MATIERES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
BREF HISTORIQUE	6
MISSION	6
VALEURS	6
ORGANIGRAMME 2020-21	7
CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
QUI SONT NOS MEMBRES ACTIFS ?	9
VOLET SENSIBILISATION	10
<i>Campagne de sensibilisation annuelle 2020</i>	<i>11</i>
<i>Sondage intitulé « Portrait de familles québécoises touchées par l'AP : perspective du parent ciblé</i>	<i>12</i>
<i>Site Web alienationparentale.ca</i>	<i>13</i>
<i>Réseaux sociaux.....</i>	<i>13</i>
<i>Infolettres.....</i>	<i>14</i>
<i>Voici ce que les gens disent à propos de nos activités de sensibilisation</i>	<i>14</i>
VOLET INTERVENTION ET OUTILS	15
<i>Accompagnement individuel</i>	<i>16</i>
<i>Accompagnement de groupe.....</i>	<i>17</i>
<i>Groupe privé Facebook sur admission.....</i>	<i>17</i>
<i>Voici ce que les familles disent à propos de nos services de soutien.....</i>	<i>18</i>
VOLET ÉDUCATION	19
<i>Conférences et formations.....</i>	<i>19</i>
<i>Voici ce que les professionnels disent de nos conférences</i>	<i>20</i>
VOLET FINANCEMENT	21
<i>Soutien gouvernemental.....</i>	<i>22</i>
<i>Soutien de fondations privées et d'entreprises privées</i>	<i>22</i>
<i>Commandites.....</i>	<i>22</i>
<i>Campagne de financement.....</i>	<i>22</i>
1 ^{re} initiative : le grand Défi Canadon	22
2 ^e initiative : arbre de Noël virtuel avec la plateforme en ligne Visufund	23
PROJETS SPÉCIAUX.....	24

<i>Projet de base de données d'une jurisprudence en partenariat avec l'équipe étudiante Probono</i>	<i>24</i>
<i>Développement d'outils par des étudiants</i>	<i>24</i>
BÉNÉVOLES	25
RÉSULTATS ET BILAN FINANCIER 2020-2021	26
<i>Bilan</i>	<i>26</i>
<i>États des résultats.....</i>	<i>27</i>
PARTENAIRES FINANCIERS.....	28
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	29
PRIORITÉS POUR 2021-22	30
ANNEXE SUR LE SONDAGE « PORTRAIT DE FAMILLES TOUCHÉES PAR L'AP »	31
<i>Caractéristiques des répondants et stade d'aliénation parentale (AP) des enfants</i>	<i>31</i>
<i>Les conséquences chez l'enfant et les parents ciblés.....</i>	<i>32</i>

MOT DE LA PRÉSIDENTE



J'ai le grand plaisir de vous présenter le rapport annuel des activités de la dernière année, dont l'année financière se terminait le 31 mars 2021.

L'année 2020-21 passera à l'histoire pour tous. La pandémie a surpris tout le monde et a exigé beaucoup d'adaptation, d'écoute et de priorisation pour répondre aux besoins des familles aux prises avec une dynamique de comportements aliénants, où la coparentalité est un combat de tous les jours.

La crise sanitaire qui a débuté en mars 2020, et qui se poursuivait encore en mars 2021, a intensifié plusieurs formes de violence familiale, notamment l'aliénation parentale, augmentant de ce fait la détresse qui y est associée. Plusieurs parents ciblés par une dynamique d'aliénation parentale ont vécu une double crise d'exclusion en temps de pandémie, celle liée au confinement et celle liée au rejet et à l'éloignement causés par les comportements aliénants de l'autre parent (coparent).

Dans un tel contexte, le CAP a tout donné pour assurer ses services, et ce, en adéquation avec les besoins les plus criants du moment. Vous constaterez dans ce rapport que, malgré des ressources très limitées, l'équipe s'est mise en mode adaptation et vigilance continue pour répondre à une demande bien au-delà de la capacité qu'aurait l'équipe à temps régulier. Pour ce faire, le CAP a :

- intensifié le virage technologique par l'intégration de diverses applications numériques afin d'optimiser la prise de rendez-vous, le suivi, la fréquence de nos communications ainsi que le déroulement virtuel de nos activités.
- mis la priorité sur nos services d'accompagnement pour répondre à la demande exponentielle (+350 %) accentuée par le contexte. Au premier trimestre, en pleine crise de la COVID, nous avons approché un groupe de professionnels auxquels nous avons demandé de nous prêter main-forte en offrant des consultations bénévolement. Au cours de l'année, la croissance a été telle que nous avons suggéré la participation aux activités de groupe comme étape préalable à l'accompagnement individuel.
- poursuivi ses activités éducatives de façon virtuelle auprès d'organisations qui ont fait des demandes de formation et de conférences. Ces activités ont touché plus de 350 personnes, principalement des professionnels du domaine psychosocial et juridique, et des intervenants communautaires.
- adapté sa campagne annuelle de sensibilisation à l'AP du 25 avril qui s'est déroulée durant la période la plus intense de la pandémie. C'est en passant par les médias sociaux et des communications directes que nous avons pu toucher plus de 300 personnes, lesquelles ont joint la conférence en ligne pour être à l'écoute des jeunes. En effet, le thème « La parole aux enfants » a permis à cinq jeunes adultes de se faire entendre et de témoigner des conséquences de l'aliénation parentale sur leur vie. Il est important de noter que l'angle « jeunesse » prendra de plus en plus de place au CAP, car l'aliénation parentale ne sera vraiment comprise que lorsque chacun en réalisera les conséquences réelles et dévastatrices sur les jeunes et leur vie d'adulte.

Plus que jamais, nous avons cette année encore fait la preuve que le CAP offre un service unique et spécialisé. Il est devenu LA référence sur l'aliénation parentale auprès de nombreux avocats, psychologues, travailleurs sociaux et organismes communautaires. Le CAP n'est pas seulement une référence pour les professionnels, il attire maintenant des demandes de parrainage auprès de ces mêmes groupes. Il n'y a aucun doute pour nous qu'il devient urgent d'étendre cette expertise par du mentorat et des partenariats.

En matière de financement, c'est grâce au soutien financier du ministère de la Justice que le CAP a pu poursuivre ses activités. Bien que du côté gouvernemental, de nombreux programmes de subventions fédérales et provinciales d'urgence aient été mis en place pour soutenir les entreprises et organismes, notamment les salaires et les dépenses fixes comme le loyer, le CAP, avec une structure de type employés contractuels et pas de loyer, n'a pu bénéficier de ces subventions. En ce qui a trait au milieu philanthropique, l'incertitude créée par la pandémie a modifié bien des processus et des critères d'admissibilité pour plusieurs fondations du secteur privé qui se sont alors avérées des portes closes pour nous. Finalement, le CAP avait bon espoir de trouver un soutien financier récurrent avec le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS). À notre grand étonnement, notre demande a été refusée compte tenu du fait que nous sommes reconnus et soutenus par le ministère de la Justice. Les efforts intenses en matière de financement ont donné peu de résultats en 2020-21, mais nous avons bon espoir de redresser cette situation durant la prochaine année. Heureusement, le CAP, qui avait terminé l'année précédente avec un surplus grâce à son colloque, demeure un organisme agile et flexible, dont les frais fixes sont encore très bas.

L'année 2021-22 s'annonce fort occupée par les nombreux changements législatifs récents et à venir notamment la nouvelle loi du divorce, la réforme de la protection de la jeunesse et la réforme du droit de la famille qui espérons-le seront favorables au traitement de l'aliénation parentale. La route de la reconnaissance de l'AP est encore longue, mais nous sommes dans la bonne direction.

Avant de terminer, j'aimerais en profiter pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement, nos partenaires financiers pour leur confiance et tous ceux qui appuient notre mission, notamment par la demande de conférences, leur adhésion et leurs dons.

Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles qui viennent nous prêter main-forte tout au long de l'année. Et à chacune de vous, très chers membres de l'équipe du CAP, Joanna, Cynthia et Emy, merci de tout mon cœur d'être si dévouées à développer ce projet au nom de tous les enfants de l'aliénation parentale.

À tous nos membres et à tous ceux qui lisent ce rapport : les enfants ont besoin de vous. Nous sommes leur voix. Joignez-vous au CAP et aidez-nous à changer l'histoire de 1, 10 ou 100 enfants pour que l'aliénation parentale ne brise plus leur vie !



Caroline Paradis
Présidente et directrice générale

BREF HISTORIQUE

Le Carrefour aliénation parentale Québec (CAP) a véritablement pris son envol le 25 avril 2017 lors de la journée internationale de sensibilisation à l'aliénation parentale. Depuis avril 2018, le CAP est enregistré auprès de l'Agence du Revenu du Canada comme organisme de bienfaisance (# 770882 520 RR0001). Les activités du CAP résonnent aujourd'hui à la grandeur du Québec et bien au-delà, après seulement quatre années d'existence. L'aliénation parentale est un phénomène que l'on ne peut plus ignorer. La multiplication des témoignages, l'intérêt croissant des organismes communautaires et l'implication motivée des professionnels sont tous des facteurs qui prouvent notre raison d'être et l'urgence d'agir comme société.

MISSION

- Sensibiliser la population sur l'aliénation parentale pour que chacun puisse la reconnaître, la prévenir et agir avant qu'il ne soit trop tard.
- Guider le parent ciblé pour qu'il reprenne son pouvoir d'action par l'éducation, le partage et le soutien en ciblant la protection de sa relation ou la réconciliation avec son enfant.
- Collaborer avec les ressources et organismes en place comme levier de développement pour assurer des services dans toutes les régions du Québec.

VISION

Qu'aucun enfant n'ait à choisir de rejeter l'amour et la présence d'un parent sans raison valable.

VALEURS

Nous sommes conscients que ce sujet peut être controversé et que sa crédibilité passera par une position non militante et non violente dont l'attention sera portée sur l'action, le respect et l'intérêt fondamental de l'enfant.

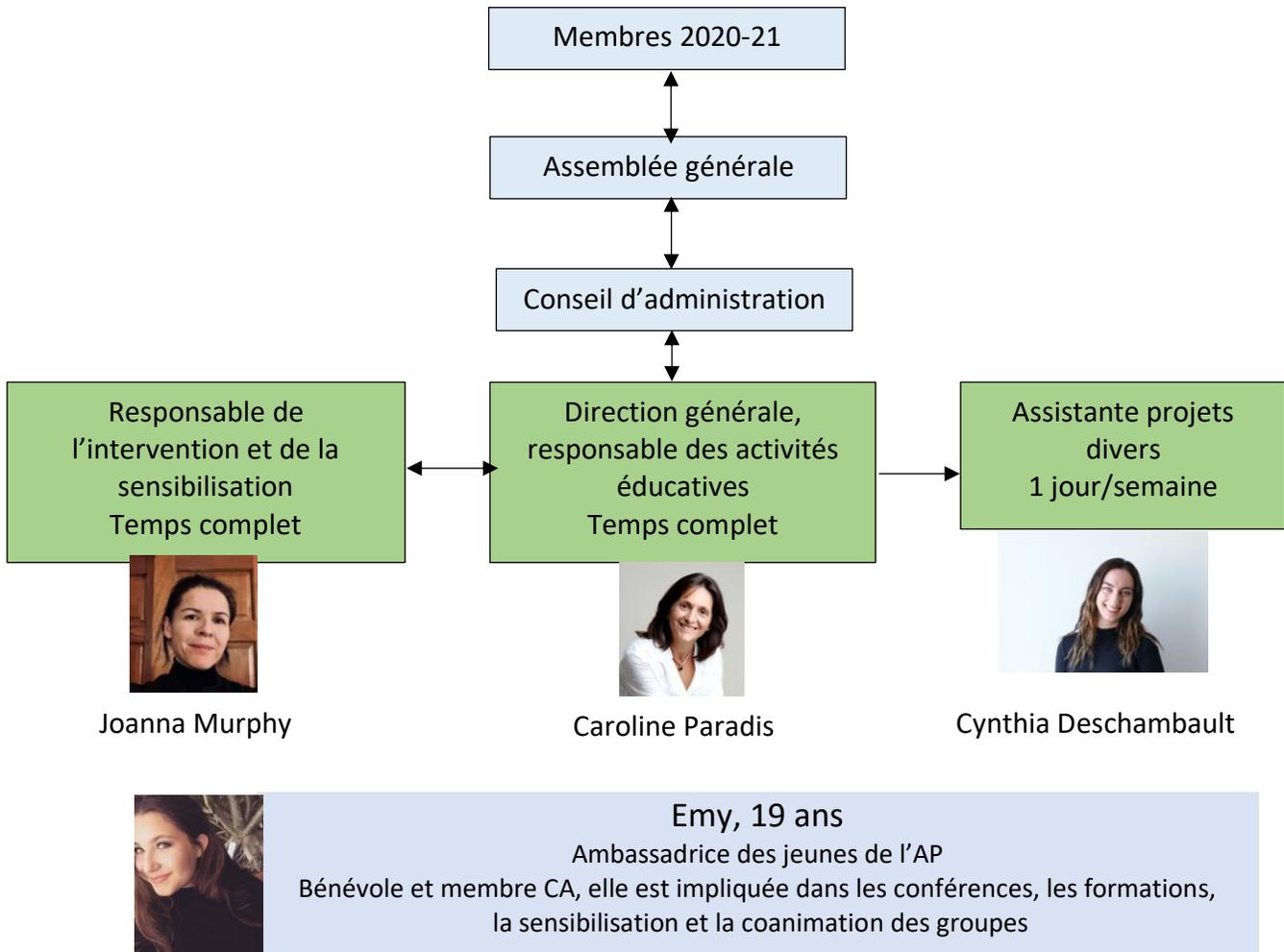
Autonomisation : Le CAP croit que l'éducation est un outil puissant pour reprendre son pouvoir créateur et se mettre en action pour son bien-être et celui de son enfant.

Empathie : Le CAP comprend l'impuissance et la souffrance que vivent les enfants, les parents et leur entourage. Il offre un espace sans jugement.

Entraide : Le CAP croit en la force de la communauté et invite les familles à sortir de leur isolement : elles ne sont pas seules. Ensemble, tous seront plus forts.

Expertise : Le CAP est un acteur à la fine pointe des développements de la science et de la réalité terrain des familles.

ORGANIGRAMME 2020-21



L'équipe régulière du Carrefour aliénation parentale est composée de personnes polyvalentes, qui ne comptent pas leurs heures et cherchent constamment des solutions adaptées et innovatrices. Une grande majorité des heures investies au CAP sont bénévoles. On y rencontre :

- Caroline, présidente-directrice générale et fondatrice, qui y met tout son cœur ;
- Joanna, l'ange gardien des familles, dont les éloges fusent de la part de tous ceux qui croisent son chemin ;
- Cynthia, un soutien multitâche qui se joint à nous chaque vendredi et prend en charge toute une variété de projets ;
- Emy, entièrement bénévole et engagée à être la voix des jeunes. Elle se joint aux nombreuses activités pour y témoigner et démystifier ce que les jeunes vivent.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (CA) est constitué de sept (7) personnes provenant de milieux diversifiés qui représentent des compétences multidisciplinaires liées au sujet de l'aliénation parentale. Selon les règlements généraux, il est possible d'ajouter deux personnes cooptées selon les besoins en expertise.

L'équipe s'est réunie cinq fois durant l'année. Le CA s'est aussi réuni en septembre 2020 pour faire l'état des lieux, établir les orientations stratégiques et les priorités des trois prochaines années.

Avant de présenter l'équipe du CA actuellement en place, nous aimerions remercier les administrateurs qui ont été de la première cohorte du CAP et qui nous ont quittés à la dernière assemblée générale, le 6 juillet 2020 ou durant l'année : M^e Éric Marquette, M^e Sophie Bérubé, et M. Mike Lamothe ainsi que M^{me} Valérie Montreuil. Merci !

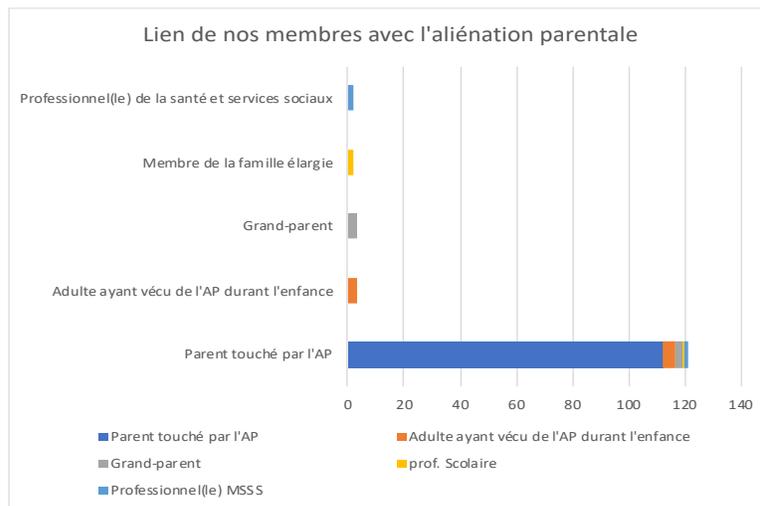
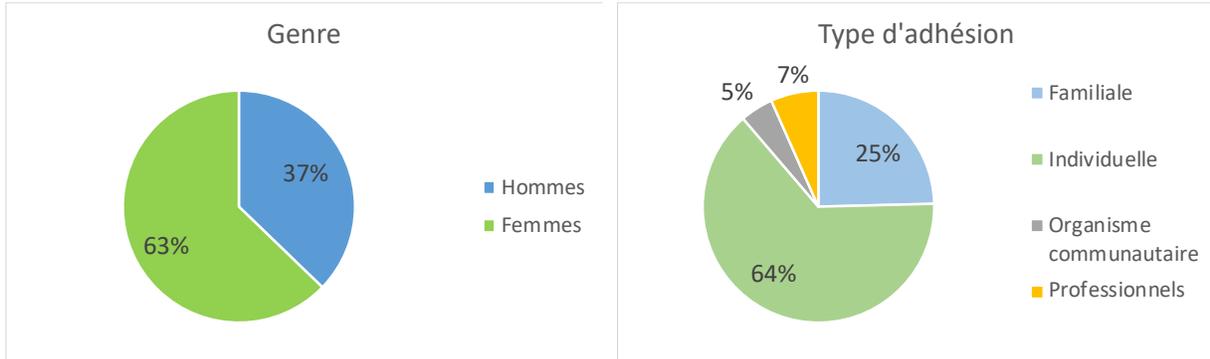
À la belle équipe du CA, dynamique et dévouée, au nom de toutes les familles touchées : merci de votre engagement envers le CAP!



QUI SONT NOS MEMBRES ACTIFS ?

En date du 31 mars 2021, le CAP avait 201 membres qui ont payé leur contribution annuelle, une augmentation d'environ 10 % par rapport à l'année dernière.

En quelques statistiques, voici leur profil :





VOLET SENSIBILISATION

L'aliénation parentale n'est pas uniquement le résultat de l'action d'un seul parent : elle est souvent soutenue inconsciemment par l'entourage et plusieurs personnes qui interagissent avec l'enfant et la famille. La résolution à l'aliénation parentale devra donc impliquer ces mêmes personnes, d'où l'importance de la sensibilisation de tous pour savoir la reconnaître et agir pour aider.

Les préjugés sur ce phénomène demeurent nombreux. Certains groupes alimentent volontairement et consciemment la controverse en cherchant à réduire le concept au silence; d'autres, qui n'y ont jamais fait face directement ou indirectement, n'y voient qu'une chicane de parents; et, finalement, ceux qui ne comprennent pas la gravité de la rupture d'un lien d'attachement pour un enfant n'y voient qu'une situation temporaire, le temps que l'enfant mûrisse.

C'est pourquoi le CAP a voulu, en 2020, mettre en place des projets qui apportent des réponses concrètes à la dynamique de l'AP et à ses conséquences sur les personnes impliquées, mais aussi sur notre société.

Ainsi, la sensibilisation s'est faite autour de deux grands projets :

- Une campagne annuelle, intitulée « La parole aux enfants », invitant des jeunes qui ont vécu l'aliénation parentale lorsqu'ils étaient enfants à venir témoigner de leur histoire et des conséquences sur leur vie.
- Un sondage auprès des parents ciblés, pour mieux comprendre les multiples figures des dynamiques de l'AP et montrer des résultats concrets des conséquences pour les enfants et les parents ciblés.

La sensibilisation a été subventionnée en partie par le programme de fonds d'accès à la Justice (FAJ) du ministère de la Justice.

Faits saillants 2020-21

- **5 jeunes adultes**, enfants de l'AP, témoignent
- **300 participants** (200 % p/r 2019) de tous les milieux lors de la conférence en ligne, « La parole aux enfants »
- **6 capsules** audio de témoignages
- **350 parents, soit 620 enfants**, répondent au sondage « Profil de familles touchées par l'AP »
- Site Web : **27 000 utilisateurs** (0 % p/r 2019)
- Facebook : **2 800 abonnés** (9 % p/r 2019)
- Infolettre : **1 300 contacts** (nouveau)

Campagne de sensibilisation annuelle 2020

La campagne de sensibilisation 2020 avait comme thème « **La parole aux enfants** ».

Cinq (5) jeunes adultes âgés de 18 à 35 ans ont répondu à l'appel.



- Emy (18 ans)
- Sarah-Maude (18 ans)
- Mathieu (26 ans)
- Charlotte (31 ans)
- Maeva (35 ans)



Elle s'est déroulée du 25 avril au 15 mai, avec les activités suivantes :

- Conférence en ligne le 28 avril 2020 avec les cinq jeunes, qui ont livré un témoignage sur leur expérience d'AP et les séquelles qu'ils en gardent à l'âge adulte. La dernière heure a été consacrée à la période de questions.
- Publication de cette conférence et de chaque témoignage sur la plateforme Facebook jusqu'au 15 mai.
- Ajout d'une soirée Q & R avec les jeunes, le 19 mai, pour permettre de répondre aux questions posées lors de la conférence auxquelles les réponses n'avaient pas pu être apportées.

La promotion de cet événement a été faite auprès des médias (par communiqué de presse), auprès de professionnels (directement et par des réseaux professionnels) et auprès de notre audience sur Facebook et de nos abonnés à l'infolettre.

La campagne d'avril 2020 n'a pas eu l'écho souhaité auprès des médias traditionnels à cause de la crise du COVID.

Cependant, la promotion directe du CAP a permis le succès de la soirée-conférence. Près de 400 personnes se sont inscrites et finalement 270 (68 %) ont participé à la soirée. Plus du tiers des participants ont répondu « très satisfaits » ou que la soirée avait été « au-delà de leurs attentes ».

Statistiques des inscriptions pour la conférence "La parole aux enfants"
Conférence le 28 avril et Q & R le 19 mai 2020

	<u>Inscription par catégorie</u>	<u>Dist. %</u>
Familles et entourage	159	40 %
Organismes communautaires	52	13 %
Professionnels psychosociaux	122	31 %
Professionnels juridiques	34	9 %
Professionnels scolaires	32	8 %
Total des inscrits 28 avril	399	
Total des inscrits 19 mai	55	
	<u>Nbre de participants</u>	<u>Taux %</u>
Participation du 28 avril	270	68 %
Participation du 19 mai	32	58 %

Sondage intitulé « Portrait de familles québécoises touchées par l'AP : perspective du parent ciblé »

Il existe peu de données concrètes au Québec sur le phénomène de l'aliénation parentale, sa dynamique, les différents cas de figure, les conséquences chez les enfants et les parents ciblés, et l'utilisation des ressources publiques et privées par ces familles.

L'aliénation parentale demeure perçue comme un phénomène rare, car elle n'est nommée que lorsqu'il y a une rupture de lien. Malheureusement, ce phénomène est beaucoup plus commun que l'on peut croire puisqu'il commence bien avant la rupture de lien entre le parent ciblé et l'enfant. Il se dessine souvent progressivement d'une façon très subtile n'alarmant que tard dans le processus.

C'est pourquoi le CAP se donne comme mandat de générer des données concrètes recevables auprès des décideurs, des donateurs, des professionnels et de la population.

Le 4 septembre 2020, le CAP a mis en ligne le sondage intitulé : Portrait de familles québécoises par l'aliénation parentale – la perspective du parent ciblé. Ce sondage de 48 questions met en lumière de nombreux aspects de l'AP, comme l'indique l'encadré ci-dessous :

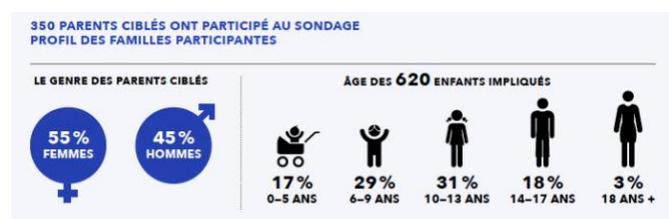
<u>48 questions séparées en plusieurs sections</u>	
✎ Informations générales	✎ Les enfants et stades d'aliénation
✎ Statut matrimonial et statut de la garde	✎ Comportements des enfants
✎ Comportement du parent « allié »	✎ Conséquences chez le parent ciblé
✎ Facteurs d'influences	✎ Conséquences chez les enfants

Malgré la longueur du sondage, le taux de participation est un grand succès.

En date du 31 mars 2021, **plus de 350 parents avaient rempli dans son entièreté le questionnaire touchant 620 enfants à divers stades de l'aliénation parentale.**

Les caractéristiques des répondants :

- 55 % sont des femmes
- 45 % sont des hommes
- 86 % sont des parents ciblés
- 10 % sont de nouveaux conjoints(es)
- 2 % sont des grands-parents ou font partie de l'entourage



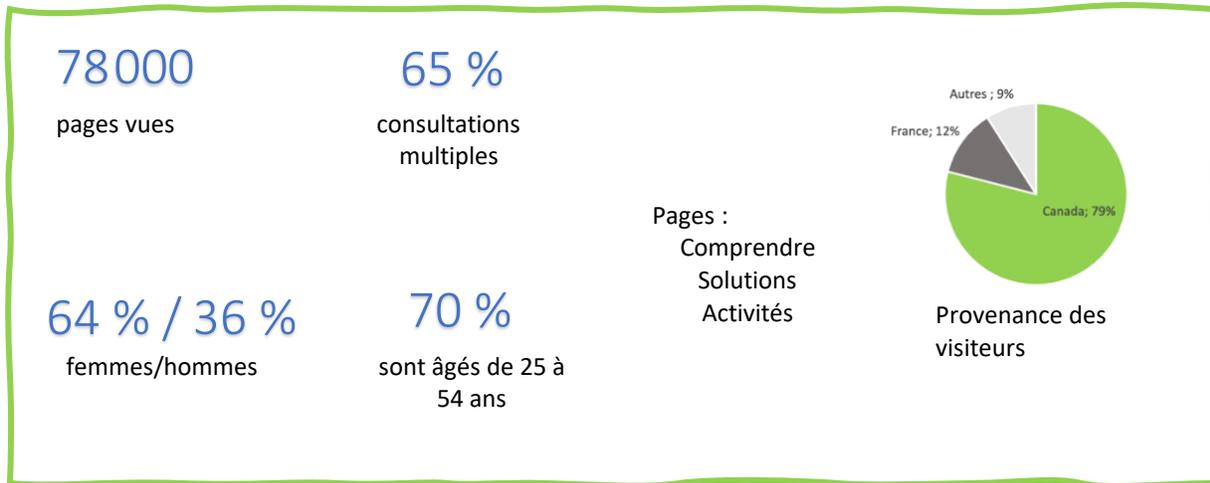
Voir en annexe quelques résultats du sondage !

Ce sondage restera ouvert en 2021-22 afin d'améliorer l'échantillonnage. Les résultats et les conclusions seront utilisés à différentes fins, notamment la représentation publique et gouvernementale, la sensibilisation aup et l'éducation des divers groupes.

Site Web alienationparentale.ca

Notre site Web demeure encore aujourd'hui, et ce depuis son lancement il y a 4 ans, notre meilleure carte de visite et un outil de sensibilisation efficace. Il offre à toute personne un premier regard sur le phénomène de l'aliénation parentale et quelques conseils de base 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.

Cette année, **près de 27 000 utilisateurs** ont visité notre site pour un total de 39 000 sessions. Notre site Web, c'est :



Réseaux sociaux

Bien que le CAP considère la possibilité d'augmenter sa présence sur d'autres réseaux sociaux pour sensibiliser les enfants et les adolescents aux violences familiales, Facebook demeure le réseau privilégié pour le moment pour rejoindre les parents et les jeunes adultes autrefois aliénés, et ce particulièrement dans un contexte où les médias traditionnels sont fortement occupés par les enjeux sanitaires actuels.

Facebook est un portail pour diffuser des communications sur nos services et nos représentations médiatiques, et pour souligner des événements importants. Il est aussi utilisé comme espace de partage privé pour les membres qui s'inscrivent et respectent les critères demandés.

Notre plateforme Facebook en 2020-21, c'est :



Infolettres

En 2020, nous avons pleinement commencé à profiter de l'outil « Infolettre » disponible avec le nouveau système de gestion des membres Yapla. L'infolettre nous permet une communication directe avec notre audience.

En 2020-21, l'infolettre a été notre outil de communication privilégié pour promouvoir nos activités et garder nos membres informés.

1300	36	35 %	13000	201
abonnés	publications	d'ouverture en moyenne	clics	membres officiels

Voici ce que les gens disent à propos de nos activités de sensibilisation

Merci encore une fois à vous et à Emy pour son témoignage. Merci de continuer à nous éduquer sur ce sujet. Je ne saurais comment vous remercier de votre travail. F.B.

En parler encore et encore pour aider à sensibiliser les parents à l'impact des mots. Bravo aux jeunes qui se sont exprimés et bon courage à vous pour vous relever. N.B.

Merci pour ce sondage, on va peut-être finir par être entendu et faire bouger les choses. Six mois sans mon fils, c'est déjà beaucoup trop et les traumatismes multiples qui en découlent m'ont démolie complètement. La souffrance est insupportable et inexplicable pour quelqu'un qui ne le vit pas... Merci! P.H.

Bravo pour la conférence des jeunes. Les témoignages étaient vraiment bien, empreints de transparence et de générosité. Grâce aux jeunes qui ont parlé, j'ai mieux compris la réalité des enfants aliénés et surtout l'ampleur des conséquences à long terme, d'où l'importance d'intervenir. G.L.



VOLET INTERVENTION ET OUTILS

La pandémie a fait naître de nombreux enjeux dans les familles en coparentalité à haut conflit ou dans une dynamique d'AP. Les directives de confinement et de distanciation sociale, la fermeture des écoles, les reports causés par la fermeture des tribunaux ont augmenté le nombre et l'intensité des crises familiales, et la détresse qui y est associée.

Pour répondre aux besoins de notre clientèle, le CAP s'est vite mobilisé pendant la pandémie pour répondre à la demande croissante et éviter toute interruption de service liée à la COVID. et. Pour ce faire, nous avons :

- 1) augmenté la capacité d'intervention et diminué la charge administrative par l'usage de diverses applications en ligne :
 - a. Implantation d'un logiciel de prise de rendez-vous pour le soutien individuel ou de groupe (Calendly)
 - b. Implantation du logiciel de téléconférence et webinaire (ZOOM)
 - c. Augmentation de la fréquence de communication directe par infolettre avec le nouveau système de gestion des membres (Yapla)
- 2) augmenté la capacité temporaire en intervention par l'invitation à des professionnels du monde psychojuridique de faire partie « des anges gardiens de l'écoute et du soutien » en offrant gratuitement des consultations durant la période critique d'avril à juin 2020.

Faits saillants 2020-21

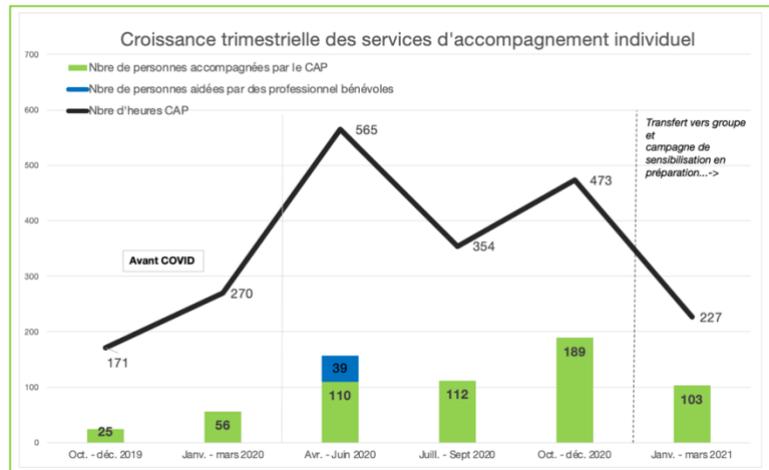
- **+ 500** parents en accompagnement individuel (350 % p/r 2019)
- **460** parents en accompagnement de groupe (100 % p/r 2019)
- **31** soirées de groupe (70 % p/r 2019)
- **3 groupes distincts** – un groupe d'accompagnement psychojuridique en français, un autre en anglais et un 3^e psychosocial pour parents en rupture de lien
- Près de **1 700 heures** en accompagnement (195 % p/r 2019)
- Près de **40 heures** par les professionnels bénévoles (nouveau)
- Groupe privé Facebook : **575** membres

Accompagnement individuel

Le service d'accompagnement a été de loin le service le plus occupé et le plus important durant l'année. Le CAP ayant développé une expertise unique au Québec, les références proviennent de partout, notamment des organismes, des professionnels, de l'entourage de la famille, sans oublier la grande efficacité du site internet comme source. Une nouvelle demande fait aussi son apparition, soit celle de parrainage d'intervenant communautaire.

Ce service d'accompagnement est tenu essentiellement par Mme Joanna Murphy qui, par ses grandes qualités humaines, d'écoute et d'analyse, offre une consultation personnalisée, empathique et concrète. Elle assure une analyse qui s'appuie sur la science, le fonctionnement du système psychosocial et juridique québécois et l'expérience de plusieurs centaines de témoignages reçus.

L'accompagnement d'une personne à l'autre est très variable. Le CAP adapte son service à la sévérité de la situation du parent. Les cas légers pourraient ne prendre que quelques heures et les cas sévères, exiger plus de 20 à 30 heures étalées selon le processus psychojuridique de la personne.



Entre avril 2020 et mars 2021, le CAP a accompagné plus de 500 personnes (350 % de croissance) à travers les dédales de leur situation unique. On dénombre un total de plus de 1 600 heures incluant la lecture des documents si nécessaire (180 % de croissance). Ce service a parfois eu une liste d'attente de plus de 3 semaines, puisqu'une seule intervenante est disponible. Notons qu'un bénévole ne peut remplir cette tâche d'accompagnement de nature hautement spécialisée.

Ce service a été subventionné en 2020-21 par le programme de fonds d'accès à la Justice (FAJ) du ministère de la Justice.



Comme mentionné plus tôt, le CAP a eu recours à des professionnels du monde psychosocial et juridique pour donner des consultations bénévoles durant la période de la première crise de la COVID-19, soit d'avril à juin 2020. Cette équipe a permis l'ajout de 39 heures de consultation d'avril à juin 2020. Nous voulons remercier M^{me} Lorraine Filion, travailleuse sociale, médiatrice et coach parental, d'avoir accepté ce défi et permis de rassembler une belle équipe de 7 professionnels*, notamment psychologues, travailleurs et travailleuses sociaux, médiateurs et médiatrices, avocate.

*Merci à M^{me} Lorraine Filion, M. Harry Timmermans, M^{me} Marjolaine Isabelle, M^{me} Élise Mercier Gouin, M. Wim de Wit, M^{me} Amanthe Estiverne-Bathalien et M^e Valéry Ringuet.

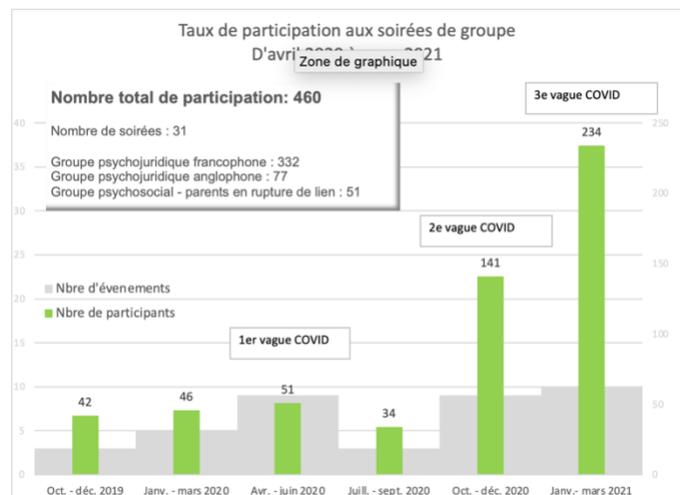
Accompagnement de groupe

Considérant la grande croissance pour une demande d'accompagnement et la flexibilité du format virtuel, l'accompagnement de groupe est devenu la façon de répondre à un plus grand nombre de personnes possible. Nous avons changé le processus de soutien en encourageant toute personne à s'inscrire d'abord à une session de groupe avant de faire une demande d'aide individuelle. Les groupes auparavant limités à 20 participants ont aussi été élargis pour accueillir jusqu'à 50 participants. L'approche a donc été révisée pour que tous les participants y puisent des conseils qu'ils adapteront à leur situation personnelle.

L'accompagnement de groupe, que l'on appelle café-rencontre, prend la forme de soirées ouvertes de 2 h 30 accueillant ceux qui ont besoin de comprendre ce qu'ils vivent et de trouver des conseils. Considérant la diversité des besoins des participants, le CAP propose trois types de soirées :

- Soirées francophones à caractère psychojuridique
- Soirées anglophones à caractère psychojuridique
- Soirées basées uniquement sur le soutien psychosocial des parents en rupture de lien

Trente et une (31) soirées café-rencontre ont eu lieu, accueillant 460 participants et doublant la participation par rapport à l'année précédente.



Le format virtuel a permis l'implication de nombreux bénévoles en soutien à l'intervenante principale. Nous remercions Trevor, Emy, Maeva, Mathieu et Valérie, qui se sont ajoutés comme coanimateurs aux soirées cafés-rencontres pour partager leur vécu et livrer leurs messages d'espoir.

Ce service a été subventionné en 2020-21 par le programme du Fonds d'accès à la justice (FAJ) du ministère de la Justice.



Groupe privé Facebook sur admission

Un groupe privé est disponible sur la page Facebook du CAP pour offrir un lieu d'échange et de partage. Toute personne désirant devenir membre doit répondre à trois questions pour être admise. Ce groupe privé comptait au 31 mars 2021 plus de 575 membres, en croissance de près de 20 % par rapport à l'année dernière.

Voici ce que les familles disent à propos de nos services de soutien

Je ne peux mettre en mots à quel degré le carrefour aliénation parentale m'a aidé. Les outils transmis ont et vont continuer à avoir un impact positif sur ma relation avec mon enfant. Dans mon cas, c'est un coaching pour moi, nécessaire pour le bénéfice émotionnel de mon fils. Je ne savais pas ce qu'était l'aliénation parentale. Le Carrefour a sauvé mon garçon. Ils ont vraiment le bien-être de l'enfant à cœur. Encore mille mercis à votre équipe. Sachez que oui, vous avez changé au moins la vie d'un parent et surtout la vie d'un enfant. Merci. M.L.

Je voulais simplement vous dire à quel point je suis reconnaissante pour ce que vous faites. Depuis 2018 que vous m'aidez, cette semaine est la preuve que votre travail réussit et est indispensable. Mon fils a parlé avec l'intervenante du CAP et il m'a écrit qu'il trouvait qu'elle posait de très bonnes questions et était heureux de pouvoir lui reparler. Ce processus et cette aide valent de l'or pour nous et je remercie chaleureusement toutes les personnes qui participent au Carrefour, aux guérisons et aux apprentissages. A.H.

C'est juste wow !!! En une heure, j'ai compris tellement de choses et aujourd'hui j'ai pu appliquer les conseils... et cela fonctionne. C.C.

J'ai eu l'occasion de me greffer à un groupe de soutien le soir. Les rencontres m'ont appris ce qu'est l'aliénation parentale. Comme grand-mère, j'ai révisé mon attitude, mes pensées, j'ai ouvert mon cœur avec plus de tendresse. L'enfant est la victime de cette situation qui touche la famille nucléaire et la famille élargie. Je ne regretterai jamais d'avoir consulté l'organisme. Depuis, les enfants ont grandi et les liens avec le parent exclu se sont rétablis pour le bonheur de chacun et de toute la famille. Grand-maman C.

Dès ma séparation, une cousine m'a référé votre site Web. En le lisant, j'ai ENFIN pu mettre un nom sur ce que mes enfants vivaient depuis des années. Continuez votre campagne de sensibilisation, ne lâchez surtout pas! Soyez visibles, prenez de la place sur les réseaux sociaux, partout! Il faut que cette cause soit connue, reconnue au niveau judiciaire et publicisée. Nos enfants n'en méritent pas moins! M.V.

Les activités auxquelles j'ai assisté ont été extrêmement utiles, en me procurant d'abord de l'espoir et du support, mais aussi des conseils pratiques pour faire face et agir pour améliorer la situation. Merci pour votre travail exceptionnel et pour la générosité des jeunes qui ont témoigné. A.B



VOLET ÉDUCATION

L'aliénation parentale demeure un sujet méconnu de la population en général. Pour la plupart des parents ciblés, ils ne sont pas en mesure de mettre un mot sur ce qu'ils vivent jusqu'au jour où quelqu'un le mentionne ou que leur recherche Google les mène sur le site internet du CAP.

L'éducation permet à tous les parents affectés de comprendre la face cachée de ce qu'ils vivent et ainsi d'acquérir les meilleures pratiques pour sauver leur relation avec leur(s) enfant(s).

Pour les organismes et les professionnels, même si le mot semble connu, la science démontre que ce phénomène est contre-intuitif et qu'il existe de nombreux pièges pour un œil non averti. L'aliénation parentale étant une des problématiques familiales des plus complexes, la formation s'avère essentielle pour la reconnaître et intervenir adéquatement.

Conférences et formations

Le CAP a donc été sollicité par de nombreux groupes pour donner des conférences et des formations durant l'année. L'équipe du CAP constituée de Caroline, Joanna et Emy, est investie dans ces activités éducatives afin de présenter les perspectives théoriques, des conseils pratiques et faire un lien avec le vécu. Plus de 350 personnes ont assisté aux conférences faites dans les cadres professionnel, scolaire et communautaire énumérés ci-dessous.

Faits saillants 2020-21

- **7 conférences/formations**
- **+350** professionnels participants provenant des milieux psychosocial, juridique et communautaire (-34 % p/r 2019)
- **Développement et personnalisation de contenu** scientifique selon l'audience.
- **Emy 19 ans**, ambassadrice des jeunes, **démystifie la position de l'enfant**
- Approche pédagogique variée impliquant **théorie, témoignage, conseils pratiques et sondage.**

Professionnels

- Association des **médiateurs** familiaux du Québec (AMFQ)
- Association francophone des **intervenants** auprès des familles à haut conflit (AIFI)
- **CISS** de l'Abitibi-Témiscamingue

Scolaire

- Fédération des établissements **d'enseignement** privés (FEEP)

Communautaire

- Regroupement d'Autray en forme (**intervenants**)
- Carrefour Parenfants (**parents**)
- Repère (**pères**)

Le colloque, qui avait été prévu à Québec le 2 mai 2020, a dû être annulé. Il est dans nos intentions d'assurer un colloque annuel sur l'aliénation parentale lorsque les temps seront plus propices.

Voici ce que les professionnels disent de nos conférences

La meilleure formation suivie depuis très longtemps! Bravo! Excellentes formatrices, témoignages courageux et touchants, formule pédagogique variée et stimulante. 100 %!

Cette formation devrait être offerte dans les écoles.

Je suis vraiment sortie grandi de cette formation. Vous devriez promouvoir davantage votre organisme. Merci!

Il serait très intéressant d'avoir accès à du mentorat pour les organismes et aussi les services sociaux. Nous avons besoin d'être mieux outillés.

Merci pour la qualité de votre partage clair et bien structuré. Bravo pour votre expertise et votre dynamisme!

Cet organisme a une belle expertise et le fait d'avoir des témoignages aide à faire comprendre clairement ce dont il s'agit. Je les recommanderai sans hésiter : les intervenants sont solidement formés, attentionnés et empathiques.

Merci !!! Je vous ai connu grâce à votre conférence au printemps et je vous remercie de sensibiliser les parents et les intervenants à cette tragédie dont plusieurs enfants sont victimes et leurs parents aussi. Nous former pour mieux accompagner tout ce beau monde est essentiel. Merci encore !!!

Excellente formation, j'en aurais pris encore.

Très belle conférence et ça me sera utile dans mon travail.



VOLET FINANCEMENT

Le volet financement fut un grand défi pour 2020-21.

Les fonds d'urgence liés à la COVID distribués par le gouvernement fédéral étaient nombreux, cependant le CAP, avec sa structure de contractuels ainsi que des dépenses fixes peu élevées n'a pu bénéficier d'aucun soutien d'urgence.

De plus, depuis deux ans, le CAP avait bon espoir de trouver un soutien financier récurrent auprès du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) auquel nous avons finalement envoyé notre demande en août 2020. À notre grand étonnement, celle-ci a été refusée en février dernier, au motif que nous sommes reconnus et soutenus par le ministère de la Justice. De nombreux efforts seront faits par le CAP pour relancer ce ministère et démontrer l'importance de notre mission et de son appui pour la santé de la société québécoise.

Pour ce qui est du monde philanthropique, la réaction des fondations à la crise a été très variable. Plusieurs ont interrompu leur processus de soumissions pour une durée indéterminée, d'autres ont continué de donner aux organismes, mais uniquement à ceux qui avaient déjà reçu d'eux et, finalement, un certain nombre a poursuivi leur soutien. La jeune existence du CAP et la cause complexe qu'elle défend sont encore peu connues.

Heureusement, le CAP a pu être soutenu pour une deuxième année consécutive par le ministère de la Justice. Il demeure aussi une structure encore peu coûteuse, avec des frais fixes peu élevés grâce à l'absence de loyer et une main-d'œuvre encore peu payée ou offrant de nombreuses heures de bénévolat. De plus, le CAP avait terminé l'année 2019-20 avec des surplus grâce à son colloque de l'automne 2019 ; ces fonds ont permis de couvrir le manque.

Le défi du financement demeure entier pour l'année 2021-2022. Le CA a commencé les discussions sur la mise en place d'un comité de travail dont l'objectif sera d'assurer la diversité des fonds, d'obtenir un soutien financier récurrent à la mission du CAP et de déterminer des opportunités d'autofinancement.

Faits saillants 2020-21

77 000 \$ (-24 % vs 2019-20)

- Ministère de la Justice : 40 000 \$ (-20 %)
- Subventions pour étudiants : 12 000 \$ (nouveau)
- Fondations privées : 4 000 \$ (-76 %)
- Commanditaires : 2 500 \$ (nouveau)
- Dons individuels : 10 000 \$ incluant la trousse (+10 %)
- Adhésions : 6 500 \$ (-3 %)
- Activités : 2 000 \$ (-87 %)

Soutien gouvernemental

Pour l'année 2020-21, le ministère de la Justice du Québec a accepté de soutenir le CAP pour une 2^e année consécutive, avec une subvention de l'ordre de 40 000 \$ de son programme « Fond d'accès à la Justice », une baisse de 10 000 \$ par rapport à l'année dernière. Cette subvention annuelle a servi à soutenir les activités de sensibilisation et d'intervention de l'année, de juin 2020 à mai 2021.

Le CAP a décidé de participer à l'embauche d'étudiants durant l'été 2020, avec le programme de subvention aux étudiants de Service Canada. Quatre étudiantes ont soutenu les efforts du CAP dans les domaines du droit, du service social, de la philanthropie et des statistiques.

Soutien de fondations privées et d'entreprises privées

Pour bien faire sa sélection, le CAP a investi dans la location d'une base de données au cours de l'été 2020 afin de repérer les meilleurs partenaires financiers, dont les missions ciblent principalement la lutte contre la violence familiale, le soutien aux familles, la protection de l'enfant et la santé mentale des jeunes.

Le CAP a multiplié les efforts et a soumis auprès de plus de douze fondations. Selon les réponses reçues, la pandémie a modifié les processus et les critères de financement de plusieurs fondations et la majorité a conservé le soutien aux organismes déjà connus.

Les dons reçus de fondations, de 4 000 \$, ont été générés par des contacts directs. C'est une baisse de 13 000 \$, soit -76 %, par rapport à l'an dernier.

Commandites

Dans ces efforts de recherche de financement, le CAP a établi un plan général de commandites avec différents niveaux de visibilité. Ce plan n'a pas encore été largement diffusé et prendra toute son importance dans la prochaine année.

Campagne de financement

Le CAP a lancé deux initiatives durant l'année dans le but de stimuler le don en ligne auprès de nos membres et ceux qui nous suivent. Ces initiatives ont rapporté un peu moins de 5 000 \$.

1^{re} initiative : le grand Défi Canadon

Ce concours permettait de stimuler la réception de dons en plus d'offrir au CAP une chance de gagner 20 000 \$ additionnels. Pour cette campagne, dont la promotion a été faite par l'infolettre et par Facebook, un montage vidéo a été réalisé à partir des témoignages de satisfaction de nos membres.

Faits saillants sur la période de 30 jours qu'a duré la campagne :

3615 \$	7	2900	400	100
amassés	publications Facebook et infolettres	couvertures de nos publications	clics et interactions	vues de la vidéo

Les résultats obtenus n'ont pas fait honneur aux efforts déployés. Cette initiative demeurera valide seulement si elle ne nécessite pas la création d'un nouveau matériel et reste simplement un outil de communication.

2^e initiative : arbre de Noël virtuel avec la plateforme en ligne Visufund

En cette période extrêmement difficile pour les parents ciblés, nous voulions souligner cette occasion dans la paix, l'amour et l'espoir.

Cette campagne invitait tous les parents à acheter un ou plusieurs ornements de l'arbre de Noël virtuel et à y écrire un mot d'amour au nom de leur(s) enfant(s). L'originalité du concept a été saluée et les messages ont été d'une grande qualité.

La campagne s'est terminée avec un vidéo qui faisait dérouler tous les messages. Il a été publié le 29 décembre dernier pour faire le passage à la nouvelle année sur une note lumineuse empreinte d'amour.



Nous avons choisi une plateforme payante pour stimuler par le fait même les dons. Les résultats n'ont pas fait honneur aux commentaires positifs et au nombre de visites de la plateforme.



Un constat a été fait et quelques obstacles ont été soulevés notamment la difficulté des parents souffrants à écrire et quelques problèmes techniques pour certains. Nous répéterons possiblement l'expérience pour sa valeur qualitative en travaillant à réduire les obstacles rencontrés.

Quelques autres messages écrits par des parents

« Mes enfants que j'aimerai toute ma vie, toi ma fille rendue adulte je suis heureux que tu ouvres ton cœur depuis peu, je vais aller à ton rythme ! Mes jumeaux, j'espère avoir la chance de rejouer au hockey avec vous et de vous entendre rire. Ma petite fille qui a trop grandi, merci de me laisser partager ta vie. Un jour nous serons peut-être réunis pour un repas de Noël. » Papa

« Ma fille d'amour, j'espère que ces mots doux se rendront jusqu'à toi. Malgré la distance, tu es avec nous dans nos pensées, dans notre cœur, et on pense à toi tous les jours. [...] Il y a grand-maman et ton grand-papa fou qui t'envoient aussi plein d'amour. Et puis, il y a aussi « Suki trop mimi », comme tu l'appelais, qui ronronne à côté de moi. [...] Elle restera toujours ta petite Suki trop mimi. [...] Il y a sous l'arbre de Noël un cadeau pour toi. Je te l'enverrai, comme chaque année, par la poste, si tu n'es pas en mesure de venir le chercher à la maison. Je t'aime. Ne l'oublie jamais. » — Maman qui t'aime et qui sera toujours là pour toi.

PROJETS SPÉCIAUX

Projet de base de données d'une jurisprudence en partenariat avec l'équipe étudiante Probono

Nous avons poursuivi notre partenariat avec l'équipe étudiante Probono de l'Université de Montréal. Pour une 3^e année consécutive, le CAP a pu bénéficier de l'aide de six étudiants* en droit dont le mandat consistait à :

- faire la mise à jour d'une base de données sur la jurisprudence québécoise en lien avec l'aliénation parentale,
- consolider les statistiques générales de toutes les causes où l'aliénation parentale est mentionnée.
- investiguer et comprendre les différences de traitement des causes d'aliénation parentale par les juges selon les cas particuliers (fausses allégations, variabilité entre les expertises et impunités).

Ce projet a été supervisé par un membre dévoué du CA, M^e Valéry Ringuet.

**Nous remercions les étudiants qui ont collaboré soient Myriam Gervais-Boucher, Camille Holtzmann, Chloé Bourque, Karine Deschênes, Marie-Laurence Lamarre, et Michel Maalouf*

Développement d'outils par des étudiants

(Subvention du programme jeunesse-emploi de Service Canada)

Le CAP a fait l'expérience d'embaucher des étudiantes pour l'été 2020-21. Au CAP, nous sommes d'avis que l'aliénation parentale doit être connue des étudiants qui visent le droit ou le service social et que leur offrir l'occasion de travailler sur un mandat pourra leur être utile dans leur carrière. Pour le CAP, l'embauche d'étudiants permet l'avancement de projets qui visent la réalisation de nos objectifs. Quatre (4) étudiantes ont été embauchées et recrutées par le réseau d'embauche de l'Université de Montréal pour les projets suivants :

- Sous la supervision de M^e Sophie Bérubé, Joanie Francoeur, étudiante en droit, a poursuivi le développement d'outils pour la 3^e édition de la trousse juridique.
- Sous la supervision de la présidente, Maeva AF Gueremodongou, étudiante en affaires internationales, a développé une base de données de donateurs et de profils de donateurs dont les critères répondent au profil du CAP. Ce projet a été réalisé à l'aide des outils « Subventions du Québec » et « Subvention Connexion ». Cette base de données nous sert actuellement à planifier le calendrier des soumissions.
- Sous la supervision de la présidente, Catherine Gaudet, finissante en psychologie, a été chargée de participer à la création d'outils de nature psychosociale pour la clientèle du CAP, ainsi que d'une étude de cas à des fins de formation.
- Finalement, le programme fédéral se poursuivant à l'automne, nous avons embauché Mariam El-Trabulsi, étudiante en statistiques, pour faire une première analyse du sondage intitulé « Portrait de familles touchées par l'AP – perspective du parent ciblé ».

BÉNÉVOLES

Les bénévoles du CAP, ce sont des gens qui portent la mission bien profondément dans leur cœur. Avec l'annulation de toutes les activités en présence, plusieurs tâches de bénévoles se sont transformées, attirant d'autres talents à bord, notamment de l'expertise en technologie ou en révision de textes.

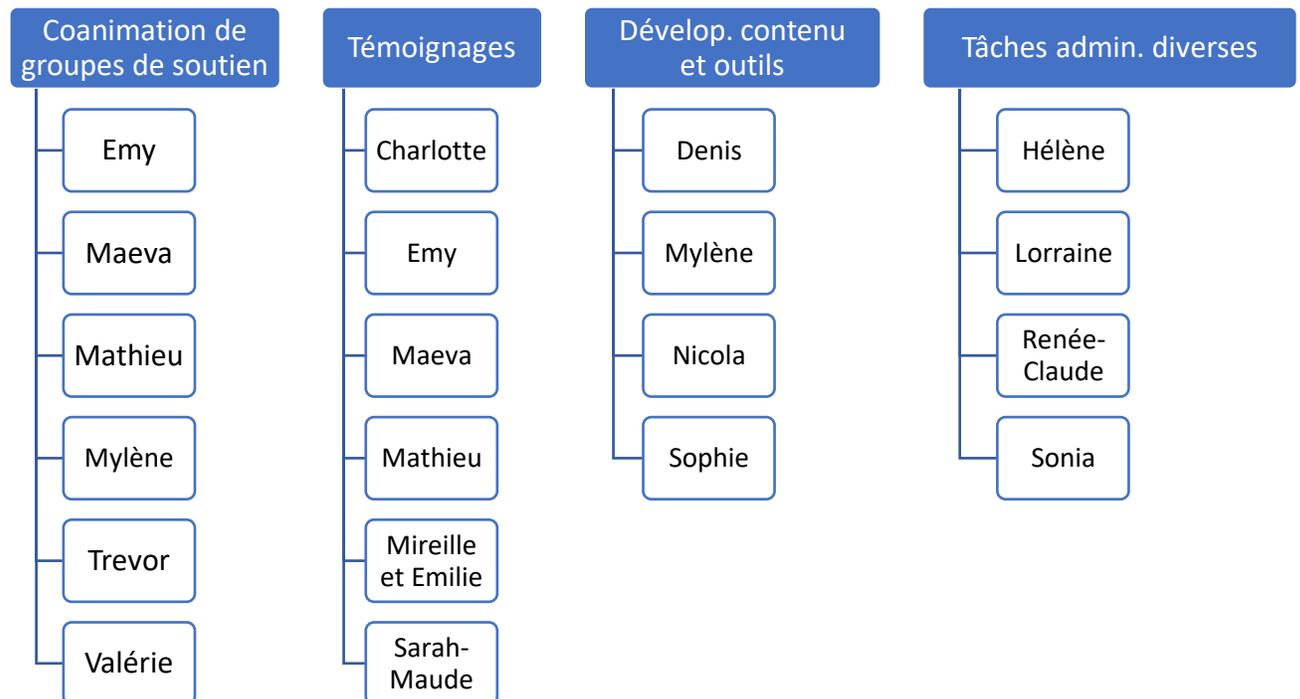
Nous avons toujours notre équipe de bénévoles de l'année dernière, appelée affectueusement « La boussole du CAP », qui joue différents rôles, tantôt testeuse de nos sondages avant leur mise en ligne, tantôt critique de nouvelles idées, ou encore soutien administratif et autres.

Un merci particulier à Mylène pour sa veille de contenu et son assistance pour le soutien aux familles.

Le thème « La parole aux jeunes » a aussi attiré de jeunes adultes qui, en plus d'accepter de témoigner, se sont pour certains impliqués dans des soirées de groupe. Leur présence est grandement appréciée et change le regard de beaucoup de parents.

Nous voudrions à nouveau remercier l'équipe des bénévoles professionnels qui, d'avril à juin 2020, ont accepté généreusement d'offrir des consultations gratuites à la clientèle du Carrefour aliénation parentale. Merci à M^{me} Lorraine Filion, à M. Harry Timmermans, à M^{me} Marjolaine Isabelle, à M^{me} Élise Mercier Gouin, à M. Wim de Wit, à M^{me} Amanthe Estiverne-Bathalien et à M^e Valéry Ringuet.

Chers bénévoles, MERCI pour votre implication tout au long de l'année ! Nous espérons que vous demeurerez des nôtres pendant longtemps.



RÉSULTATS ET BILAN FINANCIER 2020-2021

Le CAP produit des états financiers vérifiés dont la mission d'examen est réalisée par la firme comptable Roland Naccache et Associés.

Le rapport complet est disponible sur demande en écrivant à : secrétariat@alienationparentale.ca



Bilan

CARREFOUR ALIÉNATION PARENTALE QUÉBEC

BILAN AU 31 MARS 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	4 903	23 308
Comptes clients et autres créances - note 3	7 213	9 760
Frais payés d'avance	1 271	519
	13 387	33 587
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - note 4	1 604	2 406
	14 991	35 993
PASSIF		
À COURT TERME		
Fournisseurs et frais courus	853	1 636
Apports reportés - note 5	6 875	-
Avances d'un administrateur - note 6	14 497	14 497
	22 225	16 133
ACTIF (DÉFICIT) NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	1 604	2 406
	(8 838)	17 454
	(7 234)	19 860
	14 991	35 993

États des résultats

CARREFOUR ALIÉNATION PARENTALE QUÉBEC

RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
FAJ	40 000	49 100
Emploi et Développement social Canada	12 032	-
	52 032	49 100
Dons	15 686	31 404
Cotisations	6 645	4 265
Activités	2 135	16 195
Commandites	625	-
	25 091	51 864
Total des produits	77 123	100 964
CHARGES		
Honoraires administratifs	63 987	37 577
Salaires et charges sociales	18 936	-
Taxes à la consommation non remboursables	5 135	3 759
Matériels et multimédias	5 114	4 545
Frais de bureau	3 319	1 251
Honoraires professionnels	2 600	-
Logiciels et site Web	2 470	3 631
Conférenciers et animateurs	700	5 716
Locations de salles	392	1 616
Assurances	233	127
Intérêts et frais bancaires	217	328
Impressions et promotions	168	3 045
Frais de représentation	144	7 909
Amortissement des immobilisations incorporelles	802	802
	104 217	70 306
Total des charges	104 217	70 306
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(27 094)	30 658

PARTENAIRES FINANCIERS

D'avril 2020 à mars 2021

Le défi du financement est celui de tous les organismes. Cependant, plusieurs défis s'ajoutent pour le CAP, puisqu'il est encore jeune, avec peu de ressources pour la sollicitation et donc peu connu du monde philanthropique. Il présente aussi une mission unique et complexe, incomprise par la majorité. En effet, sans l'avoir vécue directement ou indirectement, l'aliénation parentale et ses impacts peuvent sembler « irréels », comme diraient bien des parents qui le vivent.

Donner au CAP, mais pourquoi ?

Pour notre jeunesse d'aujourd'hui et celle qui suivra, nos enfants, nos neveux, nos petits-enfants, etc. L'aliénation parentale brise des milliers de vies d'enfants au Québec et hypothèque leur vie d'adulte, et les générations qui suivent. Il faut mettre fin à ce cycle de maltraitance.

Faites partie de la solution, CONTRIBUEZ!

Comment contribuer :

- Par un don (vous recevrez un reçu fiscal) ;
- En commanditant nos coûts d'abonnements (Zoom, Calendly, etc.), nos activités ou des dépenses matérielles comme le cellulaire, l'hébergement du site Web, etc. ;
- En adhérant et en payant votre cotisation annuelle. N'oubliez pas de la renouveler tous les ans, même si vous n'avez plus besoin de nos services.

Contactez-nous à secretariat@alienationparentale.ca pour plus d'information.

À tous nos donateurs de cette année, petits et grands, les membres et les familles du CAP vous remercient sincèrement pour votre confiance.

Subvention.....	Activités d'accompagnement Campagne de sensibilisation	
	Soutien pour embauche d'étudiants	
Commandite.....	Soutien général	 Phaneuf & associés <small>AVOYATÉ SOCIÉTÉ PAR ACTIONS</small> Peace & Law
Dons significatifs.....	1 000 \$ et plus	Fondation Famille Benoit M. Germain Benoit - Fondation Linoit Zak Duguay (projet philanthropique)
Don de service.....	Accès gratuit au portail	

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le conseil d'administration et l'équipe du CAP se sont rencontrés le 19 septembre 2020 afin de faire une analyse approfondie de l'organisme relative à ses forces et à ses faiblesses ainsi qu'aux opportunités présentes et aux enjeux auxquels le CAP doit s'attarder. L'exercice consistait à définir les priorités 2021-2024 en matière de positionnement, de rayonnement, de fonctionnement et de pérennité de l'organisme.

Il y a un consensus que le CAP est :

1. un **centre d'expertise** sur l'aliénation parentale ;
2. un **centre de formation** pour les intervenants afin de les outiller pour intervenir auprès des parents et des jeunes.

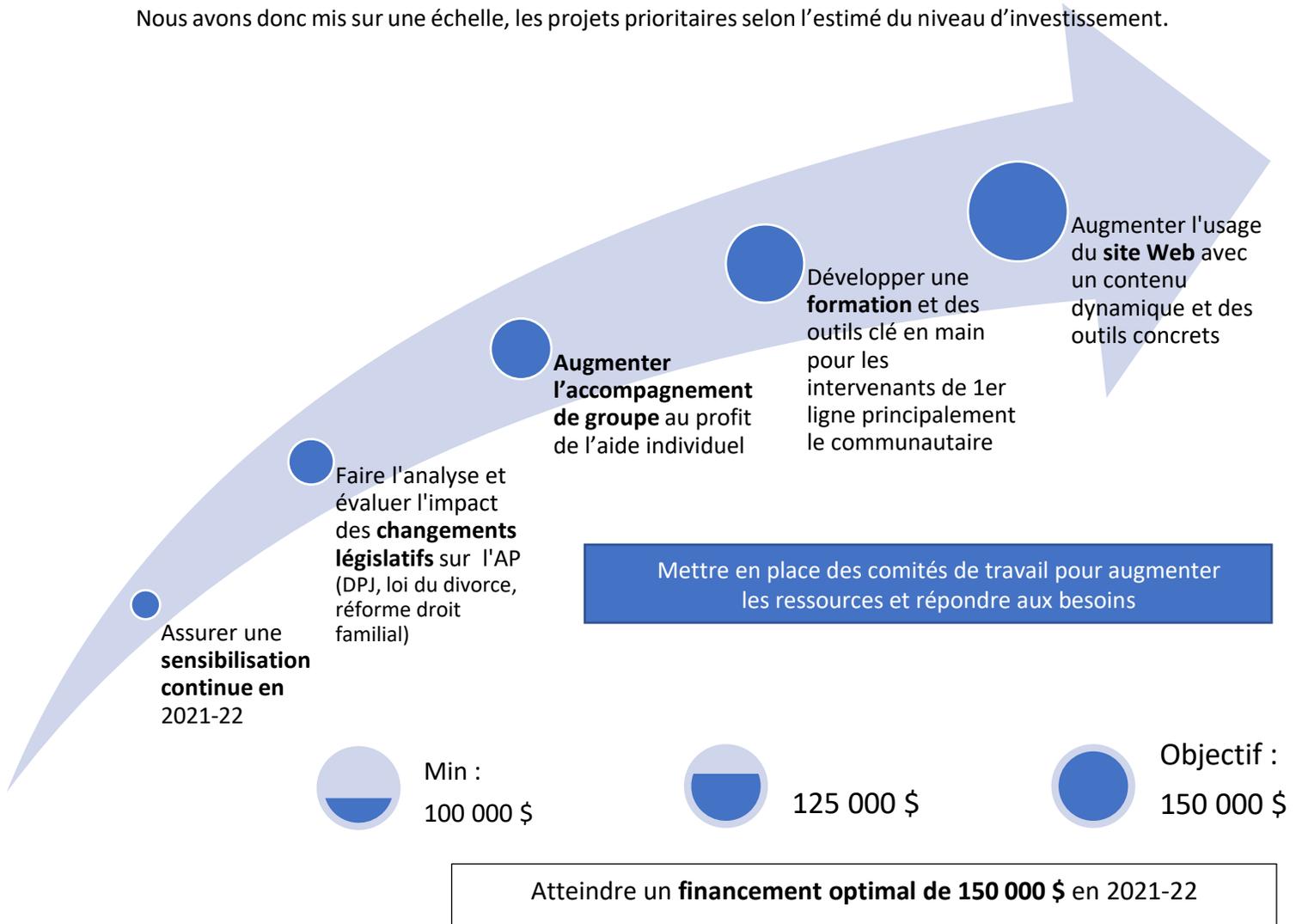
Ciblant les grands axes de sa mission, le CAP dirigera principalement ses efforts à :

- identifier et à convaincre des partenaires financiers de soutenir la mission et les projets de façon récurrente pour sécuriser la permanence d'une équipe et de services ;
- poursuivre la sensibilisation de masse :
 - en donnant la parole aux jeunes, aux parents et aux professionnels qui gravitent autour de ces familles
 - en assurant un contenu évolutif et interactif sur le site internet qui est notre principale vitrine sur le monde
- augmenter les activités de formation et le développement d'outils clé en main à l'intention des professionnels, des intervenants du milieu communautaire, des parents et des jeunes ;
- élargir le réseau d'aide et d'entraide par l'identification de partenaires intéressés et la qualification de leurs intervenants, et à créer un répertoire de ressources qualifiées ;
- créer divers comités pour contribuer au développement de grands projets ;
- joindre des tables de concertation ;
- demeurer à la fine pointe des connaissances émergentes.

PRIORITÉS POUR 2021-22

Le CAP a plusieurs projets sur la table pour 2021-22, mais l'atteinte de l'objectif du financement sera déterminante sur notre capacité à nous développer et offrir divers services. De plus, l'année sera très occupée à suivre et adapter l'intervention aux changements législatifs qui touchent les traitements juridiques de l'aliénation parentale notamment la nouvelle loi du divorce, la réforme de la DPJ et la réforme du droit de la famille. La pandémie, bien qu'elle semble s'estomper tranquillement laisse encore un climat d'incertitude sur la reprise des activités en personne à plus grande échelle. La reprise des activités en présence tôt dans l'année augmenterait les occasions de générer du revenu. Il est cependant peu probable que nous soyons en mesure de faire un colloque d'ici mars 2022.

Nous avons donc mis sur une échelle, les projets prioritaires selon l'estimé du niveau d'investissement.



ANNEXE SUR LE SONDAGE « PORTRAIT DE FAMILLES TOUCHÉES PAR L'AP »

Caractéristiques des répondants et stade d'aliénation parentale (AP) des enfants

QUELQUES RÉSULTATS D'UN SONDAGE

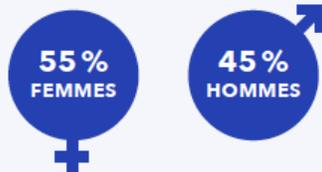
Réalisé par le CAP en date de mars 2021

Intitulé « Portrait des familles québécoises touchées par l'AP : Perspective du parent ciblé ».

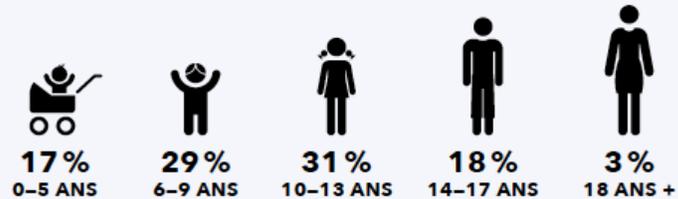
Derrière une dynamique d'AP, un parent que l'on dira « allié » a un désir qui vise l'exclusion de l'autre parent dit « ciblé » ou « rejeté ». Ce sondage vise le profil du vécu du parent ciblé ou rejeté sans raison valable et de l'impact chez ses enfants et lui-même.

350 PARENTS CIBLÉS ONT PARTICIPÉ AU SONDAGE PROFIL DES FAMILLES PARTICIPANTES

LE GENRE DES PARENTS CIBLÉS



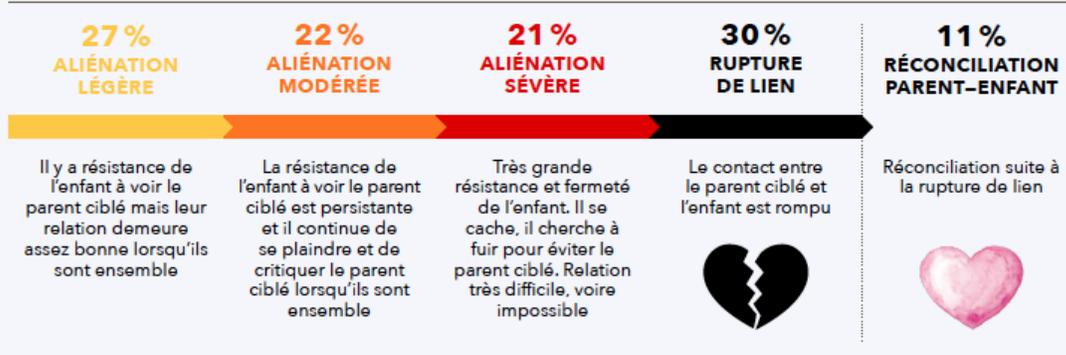
ÂGE DES 620 ENFANTS IMPLIQUÉS



ÉTAT DES LIEUX

en matière de sévérité de la dynamique d'AP vécue par ces enfants

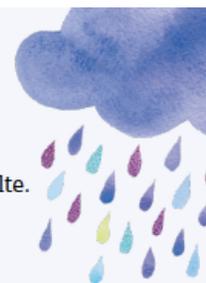
La dynamique d'AP se lit sur un continuum. Selon la fréquence et l'intensité des comportements aliénants d'un parent et les changements de comportements chez l'enfant, on parlera de niveau d'AP léger à sévère, dans lequel l'enfant est dans une phase de risque de perte de lien (70% des enfants impliqués dans le sondage). Si rien n'est fait, l'aboutissement est souvent la rupture (30%), soit un état difficile à renverser comme le démontre notre sondage puisqu'à peine 11% des enfants aliénés connaissent actuellement une réconciliation avec leur parent rejeté à la suite de plusieurs années de rupture.



LES CONSÉQUENCES CHEZ LES JEUNES

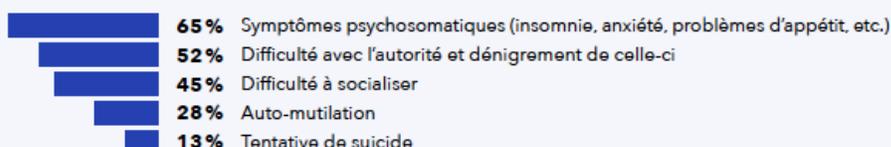
au stade de la rupture de lien

Les comportements aliénants peuvent engendrer ou non des symptômes plus ou moins sévères durant l'enfance. À long terme, ils laissent des traces indélébiles sur leur vie d'adulte. L'héritage de l'AP laissé à ces enfants est lourd si l'intervention n'est pas rapide et adaptée.



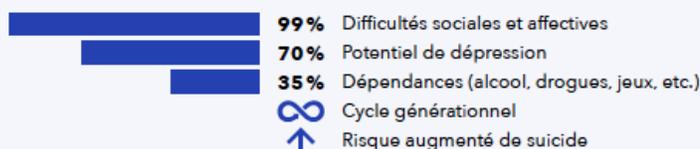
ENFANCE

(Données provenant du sondage)



HÉRITAGE LAISSÉ À LA VIE ADULTE

(Données provenant d'études)



LES CONSÉQUENCES CHEZ LES PARENTS CIBLÉS

de la dégradation ou de la rupture de leur relation avec leurs enfants

Le parent rejeté, sans le soutien ni les outils appropriés, pourrait être vite épuisé psychologiquement par l'ampleur du problème et le sentiment d'impuissance qui s'y rattache. Sa qualité de vie dans plusieurs sphères s'en trouve grandement affectée.



SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

- 82% Anxiété
- 78% Insomnie
- 72% Envahissement
- 69% Difficulté de concentration
- 58% Dépression
- 41% Choc post-trauma
- 37% Crise de panique
- 13% Tentative de suicide



SANTÉ SOCIALE ET FAMILIALE

- 63% Isolement social
- 50% Difficultés familiales
- 48% Difficultés relationnelles
- 46% Perte d'amitiés
- 46% Tension avec nouveau conjoint
- 39% Refus de relation amoureuse
- 17% Perte du nouveau conjoint



SANTÉ PHYSIQUE

- 64% Perte ou prise de poids
- 53% Maux de tête ou migraine
- 39% Développement de nouvelles maladies
- 32% Aggravation d'une maladie déjà présente



SANTÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

- 49% Perte de productivité
- 47% Difficulté à respecter l'horaire du travail
- 42% Arrêt de travail
- 24% Perte d'emploi
- 19% Faillite personnelle

n° ARC : 770882520 RR 0001

Carrefour aliénation parentale

4545, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2
info@alienationparentale.ca



**Carrefour
Aliénation
Parentale**
Québec



alienationparentale.ca



@CarrefourAlienationParentaleQuebec



Soundcloud.com/capquebec



@cap.quebec



Carrefour aliénation parentale



Carrefour aliénation parentale